



## Droit au chômage?

-----  
Par Pierre59300

Bonjour,

je viens vers vous car je suis totalement perdu.

Après une démission d'un CDI de plus de 3 ans, pour reprendre un autre CDI, je me rends compte que ce job ne me plaît pas. De plus il y a de grand risque que mon employeur actuel mette fin à ma période d'essai après seulement un mois chez eux.

Je suis allé au Pôle emploi afin de savoir si j'avais le droit au chômage en cas de rupture de la période d'essai de mon employeur. Pour eux non puisqu'il y a eu une semaine entre la fin de mon ancien job et mon nouveau job. Avez vous déjà entendu cela?

Merci d'avance pour votre aide.

Bonne journée.

-----  
Par jpgroussard

Bonjour Pierre, c'est quoi votre question ? Vous voulez savoir s'il y a une petite "magouille" pour contourner la réponse de pole emploi ?

Autrement, et prenez ça avec beaucoup d'humour, il y a 95% de la population mondiale qui n'a pas le job, la voiture ou la maison qu'elle souhaite.

Cdlt